

Motion du 9 novembre 2005 de MM. Marc-André Rudaz, Sylvain Clavel, Eric Ischi, Roland Crot, Pascal Rubeli et Mme Nelly Hartlieb: «Mineurs à la rue».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 13 septembre 2006, dans le rapport M-560 A)

PROJET DE MOTION

Considérant les objectifs du Conseil administratif pour 2006;

considérant que le Conseil administratif n'a mis aucune ligne au budget pour secourir les mineurs à la rue;

croyant les services sociaux qui disent que des cas d'enfants errant dans les rues existent à Genève,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à prendre les mesures adéquates pour qu'un tel fait ne puisse perdurer.